

COMPTE-RENDU de

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 14 Mars 2017

A 14 heures 30, le relevé de la feuille de présence de l'assemblée indique qu'il y a 67 présents ou représentés, dont 41 pouvoirs, pour un quorum de 33 (25% des 132 adhérents inscrits à la date de cette assemblée, conformément à l'article 10 des statuts).

L'assemblée peut donc délibérer valablement suivant l'ordre du jour de la convocation envoyée le 7 Février 2017.

1 - ACCUEIL

M. Pierre WOERNER, Président de l'ACAM, ouvre la séance à 14 heures 30, souhaite la bienvenue aux participants, et les remercie de leur présence.

2 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Au cours de l'année 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux membres, Yves Leclère, Michel De Diego, Francis Gérard et Olivier Cardinet, Claude Besse et Claude Lemaire, et depuis le début de l'année 2017, 2 nouveaux membres, Jean Pierre Garnier et Liliane Duflon, soit encore une belle année de recrutement.

Nous avons déploré les décès de 8 anciens en 2016 et début 2017 : Daniel Coudeiras, Emile Eveno, René Malazzi, Jacques Rivaud, Guy Tissier, Alain Bourderieux, Monique Mazzari, Daniel Simonnet.

L'ACAM compte à ce jour 135 membres dont 3 de Bidos qui ne reçoivent que la Revue de l'UFR.

Notre effectif est stable, il faut souhaiter que nous accueillerons de nouveaux jeunes retraités. La DRH donne le nouveau dépliant de présentation ACAM au moment des départs à la retraite, mais il faut essayer d'accompagner cette action par un contact direct quand c'est possible pour faire la promotion de l'ACAM qui permet de conserver ou renforcer des liens d'amitiés et qui est une source d'information sur la société et le monde aéronautique. L'ACARS a un avantage sur nous, c'est la société Safran qui paye la 1^{ère} cotisation des nouveaux retraités.

Soumis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée. Voir Annexe 1.

3 - RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Présentés par le Trésorier Bernard BOUCHEZ, le rapport financier 2016 avec le compte de résultat, le bilan 2016 et le budget 2017 sont joints en Annexes 2 et 3 au présent compte-rendu.

Les Commissaires aux comptes font la déclaration suivante :

« En conclusion de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels, arrêtés par le Bureau de l'ACAM pour l'exercice 2016. Ceux-ci se sont déroulés à Vélizy le 17 janvier 2017. Nous avons procédé à un audit sur les comptes annuels, qui, à notre constat, ne présentaient pas d'anomalie. Nous avons également effectué un contrôle par sondage, ce parmi les documents justifiant les comptes de recettes et dépenses. Ceci nous permet de déclarer que les informations données dans le rapport financier établi par le Trésorier, Bernard BOUCHEZ, sont sincères et exactes. »

Nous proposons donc le vote du quitus sans réserve.

Soumis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

4 - COTISATION 2016

Après délibération préalable du Conseil d'Administration, lors de sa dernière réunion, le Trésorier propose à l'assemblée que la cotisation 2018 soit fixée à 29 Euros, dont 5 Euros d'abonnement facultatif à la revue « Le Courrier des Retraités », certains adhérents à l'ACARS étant déjà abonnés à cette revue. Bernard BOUCHEZ rappelle que l'ACAM adressera comme l'année dernière, un reçu fiscal permettant de réduire l'impôt sur le revenu de l'année considérée.

Soumise au vote, cette proposition est adoptée à la majorité par l'assemblée.

L'ACAM comptait, au 31/12/2016, 133 adhérents. Il y a eu 84 cotisations payées en 2016 et 3 remboursements de la revue « Courrier des Retraités » par Bidos pour un montant total de 2334 €. Il est rappelé que sont exonérés du paiement de la cotisation annuelle, les veuves des membres actifs ainsi que les nouveaux adhérents de l'année en cours.

5 - RENOUVELLEMENT DU TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (cf. Article 8 des statuts)

Pierre WOERNER annonce les 3 membres sortants du conseil d'administration :

Bernard BOUCHEZ, Jean Claude OSCHÉ, qui se représentent, et Elvire GARCIA qui ne se représente pas.

Pierre WOERNER demande si des personnes de l'assemblée veulent se présenter comme administrateurs, Jacques PAUL qui était commissaire aux comptes 2016 se porte volontaire.

L'assemblée élit à l'unanimité pour un mandat de 3 ans : Bernard BOUCHEZ, Jean Claude OSCHÉ, et Jacques PAUL.

Le Conseil d'Administration de l'ACAM se compose donc des 11 membres suivants :

Claire BARATTE, Bernard BOUCHEZ, Olivier CARDINET, André CRÉQUET, Denis de GOUVILLE, Michel GLÉMAREC, Odette LEFÉBURE, Jean-Claude OSCHÉ, Jacques PAUL, Alain RICHARD, et Pierre WOERNER.

Ce Conseil est complété par les anciens Présidents de l'ACAM en tant que membres honoraires :

Edgard BITON, Jean GAUMET, Roger LAFONTA et Jean Claude OSCHÉ.

6 - ELECTION OU REELECTION DES DEUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les 2 commissaires aux comptes sortants sont : Jacques PAUL, qui ne se représente pas (élu au CA 2017), et Serge SEVESTRE, qui se représente. Jean Pierre LONGIN se présente.

L'assemblée élit à l'unanimité Jean Pierre LONGIN et Serge SEVESTRE, commissaires aux comptes pour l'année 2017.

7 - BILAN DES SORTIES ET VOYAGES 2016, PROJETS POUR 2017

Voir annexe 4.

8 - INFORMATIONS SUR LA MUTUELLE MFTGS - CONTRAT SAFRAN

Voir annexe 5.

9 - INFORMATIONS SUR L'UFR, la FNAR, la CFR et PART'AGES

Alain Coté, qui représente désormais l'ACARS et l'ACAM auprès des associations de retraités UFR/CFR, ne pouvant être présent, c'est Pierre Woerner qui présente la situation de ces retraites complémentaires. Voir annexe 6.

10 - INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET ACAM

Voir annexe 7.

11 - INFORMATIONS SUR LA SOCIETE SAFRAN LANDING SYSTEMS

Présentées par Gilles BOUCTOT, DGA et Directeur de la Division Trains d'atterrissage et Intégration. Voir annexe 8.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Pierre WOERNER remercie les orateurs, lève la séance à 16h30 et invite les participants au "Pot de l'amitié" à la Cafétéria du restaurant d'entreprise.

PJ : 8 annexes

Le Secrétaire
Michel GLEMAREC

Le Président
Pierre WOERNER

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT - AG ACAM - 14 mars 2017

Bonjour chers amis de l'ACAM, je suis très heureux de vous recevoir à Vélizy pour notre assemblée générale 2017 et je vous remercie vivement de votre présence. Cette assemblée est un moment important dans la vie de l'association. Nous nous rencontrons et c'est l'occasion de faire le point et de recueillir vos suggestions et remarques, n'hésitez pas à poser des questions de préférence après les présentations et de faire part de vos idées aux membres du bureau.

A 16h00 Gilles Bouctot, Directeur Général Adjoint et Directeur de la Division Trains d'atterrissage et intégration, nous fait l'amitié de nous présenter la situation et les perspectives de Safran Landing Systems à qui nous restons très attachés. C'est aussi une opportunité d'échanger avec lui, avec les questions que nous pourrions lui poser. Pour cette présentation nous irons à 15h45 dans les salons de Direction qui sont équipés de vidéo projecteur. Cette salle n'était malheureusement pas libre pour le début de notre assemblée générale. Il était trop compliqué aussi d'installer un vidéo projecteur dans la salle du restaurant.

Vous aurez à voter sur le rapport moral, le rapport financier, le montant de la cotisation pour 2018, et le renouvellement du tiers du conseil d'administration.

Nous terminerons cette Assemblée par le traditionnel pot de l'amitié pour continuer à échanger des nouvelles et parler des projets.

Evolution de l'ACAM.

Nous avons eu le plaisir de recevoir 4 nouvelles inscriptions depuis notre dernière AG, Claude Besse, Claude Lemaire, Jean-Pierre Garnier et Liliane Duflon.

Le nombre de membres aujourd'hui est de 112 membres actifs, 22 veuves/veufs, plus 10 invités de la Direction et de l'ACARS. C'est bien mais il faudrait faire mieux.

Nous sommes très attristés par les décès de René Malazzi, qui travaillait au labo d'essais et avait été longtemps président du Sporting Club Messier.

Activités de l'ACAM

Après ce rapport moral, notre trésorier, Bernard Bouchez, vous présentera le rapport financier, et les commissaires aux comptes vous feront part leur appréciation et de leurs commentaires. Vous pourrez constater que nos comptes sont à l'équilibre avec un léger excédent de 450 Euros.

Le conseil tient une réunion mensuelle soit 10 réunions dans l'année pour organiser les activités, et je remercie tous ses membres pour leur engagement et la bonne ambiance qui règne pendant les réunions qui contribue grandement à l'efficacité.

Nous serions aussi très heureux d'avoir de nouvelles candidatures pour participer à ce conseil, de manière à assurer un renouvellement normal. Ce n'est pas un travail énorme, mais c'est bien utile !

André Créquet vous présentera le bilan des sorties et voyage effectués en 2016 et les projets 2017. Je remercie André et aussi Claire Baratte qui a fait un excellent travail sur les sorties, Jacques Paul pour les sorties et particulièrement le théâtre, et Roger Lafonta pour la préparation du programme du voyage en Corse prévu en septembre 2017. Malgré des sorties intéressantes, il est quelquefois difficile d'atteindre la taille critique pour bénéficier des tarifs de groupe et d'amortir les frais de guide ou de conférencière. Nous avons donc ouvert l'inscription à vos amis non membres de l'ACAM et tout se passe bien. Il faut néanmoins rester vigilant et assurer une priorité à nos adhérents puisque heureusement nous faisons aussi le plein pour une partie des sorties. L'ouverture aux extérieurs sera maintenant possible après une certaine date qui sera indiquée sur le flash-info.

Nous envisageons en particulier une journée avec le musée Safran, un déjeuner et peut-être la visite du Château de Vaux le Vicomte, qui pourrait avoir lieu en octobre. Nous aimerions aussi organiser une visite d'un des sites de Safran Landing Systems, Molsheim ou Bidos.

Nous sommes très intéressés par votre avis sur ces possibilités et vos souhaits et suggestions.

Nous avons établi grâce à Olivier Cardinet un bon lien avec le musée Safran de Villaroche. Il a fait un très bon travail en liaison avec la communication de Vélizy et le Product Support pour récupérer des matériels qui seront exposés et préparer le texte qui sera dans l'audio guide et aussi affiché dans une version plus complète.

Par ailleurs nous avons publié en 2016, un bulletin l'atterrissage. Ce bulletin comprend des comptes rendus des sorties, et des articles plus techniques sur l'actualité aéronautique et sur des faits intéressants dans l'histoire de l'aéronautique comme l'article sur l'A350.

Le repas de fin d'année a eu lieu le décembre 2016 au restaurant Le Moulin Vert, qui nous a permis de nous retrouver à 34 dans un cadre agréable pour un moment très convivial.

Le CE de Vélizy nous a invité cette année au repas des anciens à Vélizy le samedi 21 janvier. Ce repas est ouvert à tous les anciens de Messier. L'association ALER (Association de Loisirs et d'entraide des retraités de Messier) prend une part active à l'organisation du fait de ses liens historiques avec le CE. Nous avons été une petite dizaine de l'ACAM à y participer. Il y avait environ 140 personnes qui ne sont pas forcément inscrites à une association. C'était un moment très convivial et gastronomique. Je vous encourage à y participer l'année prochaine. C'était aussi l'occasion de parler avec les responsables de l'ALER. Il me semble intéressant de réfléchir aux opportunités de faire des choses avec eux, mais cette question doit mûrir !

Mutuelle : Denis De Gouville nous donnera quelques informations.

Retraite : Alain Coté qui représente l'ACARS à l'UFR n'était pas libre pour notre assemblée et s'en excuse. Il m'a envoyé le texte du rapport qu'il aurait présenté et je vais le présenter autant que je peux.

Site internet : Jean-Claude Osché fera part du bilan de l'activité du site.

ACARS

L'ACARS est ouverte à tous les anciens et actifs des sociétés SAFRAN, vous pouvez donc y adhérer si vous le souhaitez pour le tarif réduit de 13 Euros.

Je suis invité à participer aux réunions de leur conseil, ce que je fais avec plaisir.

Le nouveau président de l'ACARS est Christian Mari qui a fait toute sa carrière dans le groupe et a été Directeur Général Délégué de Messier-Bugatti puis Directeur de la Recherche et Technologie de Messier-Bugatti-Dowty jusqu'à mi-2015.

L'ACARS tient deux assemblées chaque année en mars et à l'automne.

Ils organisent des sorties, y compris des visites industrielles dans des sites quelquefois éloignés et des voyages. Ils publient environ 3 fois par an un bulletin «le saviez-vous» avec beaucoup d'informations sur les sociétés du groupe, les indicateurs économiques, les retraites et mutuelle.

SAFRAN

Safran vient de publier des résultats très brillants et affiche d'excellentes perspectives. La fusion avec Zodiac dont on a entendu parler pendant si longtemps est maintenant en cours, avec de nouvelles synergies et perspectives pour les sociétés du groupe.

Je rappelle aussi que toutes les sociétés du groupe SAFRAN ont changé de nom en 2016 pour placer toutes les sociétés sous la marque « SAFRAN » et ainsi renforcer la notoriété du groupe, la lisibilité des métiers et renforcer le sentiment d'appartenance. Safran Messier-Bugatti-Dowty est donc maintenant Safran Landing Systems.

.../...

Pour le reste Gilles Bouctot nous donnera des informations plus précises tout à l'heure.

Renouvellement du tiers du CA

Vous aurez à voter comme à chaque AG pour le renouvellement des membres sortants. Les mandats de Bernard Bouchez, Elvire Garcia et Jean-Claude Osché viennent à expiration. Pour ses raisons personnelles Elvire ne souhaite pas se représenter. Je tiens à la remercier vivement pour le rôle qu'elle a joué dans l'association et particulièrement ses conseils, ses propositions et sa participation active au conseil de l'ACARS comme représentante de l'ACAM.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire acte de candidature et nos statuts permettent d'élire aujourd'hui 4 membres.

Nous procéderons au vote après le rapport financier

Je vous remercie de votre attention.

Le conseil est prêt à répondre à vos questions.

Pierre WOERNER
Président de l'ACAM

COMPTE DE RESULTAT 2016**SITUATION AU 19/01/2016**

Livret	4 832,89 €
CCP	6 047,76 €
Espèces	0,00 €
	<hr/>
	10 880,65 €

PRODUITS D'EXPLOITATION (Recettes)

Fonctionnement Association	2 361 €
Sorties et voyages	25 284,00 €
	<hr/>
	27 645,00 €

CHARGE D'EXPLOITATION (Dépenses)

Fonctionnement Association	
Frais de banque	52,00 €
Frais de secrétariat	43,50 €
Pot AG	584,26 €
Abt "Courrier des retraités"	627,50 €
Cotisation UFR	246,00 €
Site ACAM	157,97 €
Assurance responsabilité civile	353,48 €
Dépliant ACAM	176,00 €
	<hr/>
	2 240,71 €

Sorties et Voyages	24 990,80 €
---------------------------	--------------------

RESULTAT D'EXPLOITATION

Association	120,29 €
Sorties et voyages	293,20 €
	<hr/>
	413,49 €

COMPTE DE RESULTAT

Exploitation	413,49 €
Produits financiers	36,25 €
	<hr/>
	449,74 €

SITUATION AU 15/01/2017

Livret	4 869,14 €
CCP	6 477,75 €
Provisions	-16,50 €
Espèces	0,00 €
	<hr/>
	11 330,39 €

Fait à Palaiseau le 15/01/2017
le trésorier Bernard Bouchez

RAPPORT FINANCIER 2017**BILAN 2016**

Bilan de fonctionnement Association	120,29 €
Sorties et voyages	293,20 €
Produits financiers	36,25 €
RESULTAT :	449,74 €

Cotisations

2014	27,00€
2015	27,00€
2015	27,00€
2016	27,00€
2017	24,00€+5€=29,00€

Le montant de la cotisation 2017 a été voté en AG 2016. Les 5€ représentent l'abonnement à la revue "Courrier des retraités". Cet abonnement est facultatif

Adhérents

Nous avons eu en 2016 : 7 nouvelles adhésions : Sellier, Leclère, deDiego, Cardinet, Besse et Lemaire,
Nous sommes 135 adhérents actifs dont 3 adhérents Bidos qui cotisent pour la revue, et dont 22 Veuves

Sorties et voyages

Pour 2016, le résultat est légèrement positif, la participation à chaque sortie a été bien évaluée. La marge positive est de 1,1%.

BUDGET PREVISIONNEL 2017**1) Fonctionnement association**

Recettes cotisations	2 500 €
Produits financiers	50,00 €
	2 550,00 €
Fournitures	150,00 €
Frais divers	300,00 €
Site ACAM	180,00 €
Assemblée générale	600,00 €
Assurance Responsabilité civile	370,00 €
Abonnement "courrier des retraités"	650,00 €
Cotisation UFR	300,00 €
	2 550,00 €

2) Activités culturelles

Sorties et voyages	30 000,00 €
Repas de fin d'année	1 800,00 €
	31 800,00 €

Les dépenses doivent être équilibrées par le paiement des participants.

Fait à Palaiseau le 15/01/2017
Le trésorier Bernard Bouchez

SORTIES ET VOYAGES 2016 - AG ACAM - 14 mars 2017

Nous avons commencé l'année par une visite du Ministère des finances (13 /01)! On peut dire que nous avons rapidement oublié le côté désagréable « les impôts, les taxes... » lors de cette visite devant la beauté, la richesse des lieux. Ce Ministère est composé de plusieurs bâtiments, « Colbert, Salle de conférence, Hôtel des ministres », tous très luxueux, richement décorés de statues, de tableaux, de dallages magnifiques, qui nous ont été très bien présentés par notre guide. Nous avons aussi noté au passage le modernisme des salles de réunion, de conférence.

En février, pour la 2^{ème} sortie, proposée par notre président P. Woerner, nous nous sommes déplacés à Villaroche, où nous avons profité d'une conférence du skipper Safran, Morgan Lagravière, qui était alors en cours de préparation pour le «Vendée-Globe 2016». Ce fut un bref passage de l'aviation à la navigation, et ce passionné sut nous intéresser, mais, pas au point de nous donner envie de prendre sa place !

Au mois d'Avril, notre guide habituelle Mme Ageon nous a emmenés sur les plages de Normandie ou plutôt au Musée Jacquemart pour voir une très belle exposition de tableaux impressionnistes réalisés en plein air pour la 1^{ère} fois grâce à l'amélioration de la qualité des tubes de peinture.

En Juin la 4^{ème} sortie a été annulée ! le théâtre où nous devions nous rendre, situé rue de Rivoli, était inondé, nous ne reviendrons pas sur ces terribles évènements.

Début Septembre, nous avons fait notre voyage annuel, et, cette année, il s'agissait d'une croisière sur le Rhône, de Lyon à la Camargue. Le soleil étant présent, la navigation agréable, et les visites, intéressantes (Lyon, Valence, Arles et la Camargue, Avignon, les gorges de l'Ardèche) les participants ont été très satisfaits de ce petit voyage sur les eaux.

Au mois de Novembre, nous nous sommes rendus au Musée de Lens, qui est une « succursale » du Louvre, où nous avons vu, dans une ambiance détendue et avec une coupure pour le repas, de très beaux tableaux, bien exposés dans 2 grandes salles.

Enfin, nous avons maintenu la tradition et terminé l'année par un repas, à l'auberge du Moulin Vert (Paris 14^{ème}), qui nous a permis de regrouper 38 personnes dans une très bonne ambiance.

Comme vous le voyez nous essayons d'avoir un programme varié et intéressant, et, si vous avez des idées de sorties, n'hésitez pas à nous en faire part, nous étudierons votre proposition.

André Créquet

Des nouvelles de la Mutuelle - AG ACAM - 14 mars 2017

Disons-le tout de suite: les comptes sont équilibrés dans tous les régimes, soit un coefficient prestations / cotisations de 0,90 pour l'ensemble en 2015, légèrement dégradé en 2016 pour les régimes "Convention Santé" et "Safran Santé" mais amélioré pour le régime "Safran Santé+.

Compte tenu du remboursement de la Sécurité sociale et de la mutuelle, le reste à charge pour une dépense de 100 € est de:

- 12,79 € pour le régime "Convention"
- 8,11 € pour le régime "Santé"
- 4,48 € pour le régime "Santé+."

Le plus gros poste de remboursement reste l'hospitalisation pour tous les régimes.

Logiquement, les effectifs continuent à baisser dans le régime "Convention" (5.253 au 31 décembre 2015 soit -2,56%) alors qu'ils progressent très nettement dans le régime "Santé" (6.890 soit +7,04%) et d'une intensité moindre dans le régime Santé+ (8.235 soit +3,64%).

A la même date, nous étions 13.133 retraités adhérents (ce qui représente 20.378 bénéficiaires) contre.....102.847 actifs !

* *

*

Bien que le régime soit à l'équilibre avec un léger excédent, il convient, compte tenu des évolutions légales ou réglementaires à venir, de l'incertitude de l'impact du contrat responsable appliqué depuis le 1^{er} janvier 2016 et de l'amélioration du fonds de solidarité, de faire preuve de prudence. En conséquence, aucune modification des tarifs n'est votée pour 2017.

En valeur absolue, la cotisation 2017 augmente quand même de 1 € du fait de la baisse programmée de l'allègement de 4 € en 2016 à 3 € en 2017. Je vous rappelle que cet allègement mensuel résulte de la prise en compte des réserves des régimes de prévoyance antérieurs au régime Safran. Cet allègement diminue d'un euro chaque année et s'éteindra en 2020.

Dans ces conditions le montant des cotisations 2017 pour les trois régimes devient:

Convention Santé			Safran Santé			Safran Santé+		
Cotisation globale	Allègement	Cotisation à charge	Cotisation globale	Allègement	Cotisation à charge	Cotisation globale	Allègement	Cotisation à charge
79,71 €	3 €	76,71 €	114,87 €	3 €	111,87 €	148,42 €	3 €	145,42 €

Soit pour un couple et pour un trimestre:

Convention Santé	460,26 €
Safran Santé	671,22 €
Safran Santé+	872,52 €

* *

*

.../...

Quelques informations complémentaires:

Nouvelle convention médicale signée le 25 août 2016

- 1^{er} mai 2017. La consultation généraliste passe 23 € à 25 €
- 1^{er} juillet 2017. La consultation spécialiste augmente de 2 €
- 1^{er} octobre 2017. L'avis ponctuel demandé par le médecin traitant à un spécialiste passe de 46€ à 48€ puis à 50 € en juin 2018.
- 1^{er} novembre 2017. La consultation de prise en charge de pathologies complexes (sclérose en plaques, épilepsie...) sera facturée 46 € La consultation très complexe (traitement du cancer, maladie neuro dégénérative...) coûtera 60 € Il s'agit en sorte d'un troisième et quatrième niveau de consultation.

Rappel important

Vous ne pouvez changer de régime que tous les deux ans sauf modification de la cellule familiale.
La dernière date possible était le 1^{er} janvier 2016. Le prochain créneau sera donc le 1^{er} janvier 2018.
Si vous voulez en profiter, il vous faudra intervenir auprès de votre bureau gestionnaire en novembre 2017

14 mars 2017

Denis de Gouville
Administrateur ACAM
Délégué Mutuelle MFTGS

RETRAITES - AG ACAM - 14 mars 2017

1- Système de retraite

Le conseil d'orientation des retraites (COR) avait constaté une diminution du déficit de notre système de retraite par répartition (CNAV, ARRCO, AGIRC), celui-ci passant de -6% en 2010 à -3% en 2014.

Cette amélioration était due à 80% à l'âge de départ à la retraite à 62 ans (Réforme Woerth de 2010)

Il ressort que les prévisions du COR étaient irréalistes.

Ainsi pour son rapport annuel prévu en juin 2017, le COR reverra, sur la base d'hypothèses de croissance, de taux de chômage et d'évolution démographique plus réaliste, des projections déterminantes pour éclairer le choix de réformes indispensables.

Des réformes sont indispensables car le fond de solidarité vieillesse (FSV) et les retraites complémentaires ARRCO / AGIRC sont lourdement déficitaires et que les déficits chroniques des régimes fonction publique / régimes spéciaux sont effacés par la contribution de l'état.

Seul le recul de l'âge de départ à la retraite sera la mesure la plus efficace à court et moyen termes.

L'INSEE a d'ailleurs réalisé une étude sur l'évolution du rapport entre la tranche de population au-delà de 64 ans et la tranche de population entre 20 et 64 ans.

Ce rapport passe de 0,30 en 2012 à plus de 0,50 aujourd'hui avec une prévision de 0,70 vers 2050.

2- Retraite universelle : action de la CFR

La CFR soutient que la solution passe également par le remplacement de l'ensemble des régimes de retraites par un régime de retraite universel.

Dans son rapport d'octobre 2016, de la cour des comptes s'inquiète de l'évolution des écarts entre les retraites du privé et celles des fonctionnaires, et plaide pour rapprocher les régimes afin d'assurer l'équité entre les retraités.

Par ailleurs la CFR qui a élaboré un projet de loi relatif à un système de retraite universel, a organisé un colloque sur ce sujet au Sénat le 16 décembre 2016.

Pour préparer ce colloque, la CFR a fait réaliser par l'Institut Harris Interactive un sondage national.

Ce sondage a été réalisé en ligne du 22 au 24 novembre 2016 auprès de 1018 personnes d'au moins 18 ans.

Les points essentiels de ce sondage sont :

- 59% des futurs retraités pensent que leur départ à la retraite se fera à 65 ans et plus.
- L'opinion générale sur le système actuel de retraite est plutôt négative ou très négative en terme de :
 - Peu solidaire
 - Non pérenne
 - Injuste entre les actifs
- Cette opinion est très majoritairement pour un régime unique regroupant l'ensemble des régimes actuels.

- Une telle réforme apporterait les avantages suivants :
 - Simplification
 - Sauvegarde de la répartition
 - Meilleure équité
 - Amélioration du niveau des retraites
- mais sa mise en place aurait pour conséquence d'engendrer des grèves.

En conclusion la CFR et l'UFR continuent à mener des actions de sensibilisation vers les candidats à l'élection présidentielle ainsi que vers les candidats aux élections législatives.

Alain COTÉ

SITE INTERNET ACAM - AG ACAM - 14 mars 2017

Comme les années précédentes, le site ACAM a été mis à jour régulièrement :

- des nouvelles concernant l'aéronautique en général, et du Groupe SAFRAN en particulier,
- des événements relatifs aux évolutions de notre système de retraite,
- des sorties et voyage organisés par l'ACAM,
- des principales informations nous provenant des associations de retraités, CFR, UFR....,
- de nouvelles pages ou des mises à jour de pages concernant l'histoire de MESSIER,
- des comptes rendus des réunions ACAM (conseils d'administration, assemblée générale),
- des éditions de notre bulletin « l'Atterrissage »

Quelques chiffres pour l'année 2016 :

- 44 mini-flashes (n°725 à 768)
- 55 courriels aux membres
- 12 Flash-Infos (n°127 à 138)
- 1 bulletin « l'Atterrissage » (n°41).

Fréquentation du site :

280 700 visites en 2016, soit une moyenne de 770 visites par jour.

(Il y a eu près de 2 fois plus de visites certaines années, mais c'était surtout dû aux accès de la page « Retraite » en mars et avril, à une époque où les retraités souhaitaient connaître le montant des revalorisations, maintenant c'est plus simple, ils savent d'avance qu'elles seront nulles).

Depuis la création du site, nous en étions le 12/03/2017 à 2 349 700 visites (moyenne de 980 visites par jour depuis le 1/1/2017).

Jean-Claude OSCHE

INFORMATIONS SUR SAFRAN LANDING SYSTEMS - AG ACAM - 14 mars 2017

Ces informations ont été communiquées par Gilles BOUCTOT, Directeur Général Délégué et Directeur de la Division Trains d'atterrissage et Intégration.

Gilles a commencé par projeter un film de 10 minutes rappelant tous les faits importants pour la société en 2016. On y voit un enchaînement rapide de clips relatifs à tous les événements marquants qui se sont passés dans un des nombreux sites de Safran Landing Systems. Evènements concernant les programmes, les contrats, les investissements réalisés sur les sites de production, les relations avec nos clients, etc...

Une discussion bien nourrie a suivi avec des questions foisonnantes et des réponses sans retenue de Gilles.

En reclassant les sujets abordés, voilà les principales informations :

1- Situation de la société :

Très bons résultats, chiffre d'affaire de 2,3 Milliards € avec un EBIT de 12% en 2016. Les résultats sont portés par les freins, mais les atterrisseurs produisent un EBIT de 8 à 9%. Les freins génèrent du cash car les investissements pour augmenter le volume de production sont maintenant réalisés.

Montée en cadence des programmes stabilisée, avec une augmentation de 3 à 4% par an.

Toujours une pression sur les prix, ce qui peut être lié en partie aux bons résultats.

Effectifs de la société 7200 personnes.

2- Recherche :

Investissement très important. La recherche est organisée en plateformes de recherche orientées vers les sujets relatifs à une gamme d'avion (Gros porteurs, monocouloirs, ...). Les nouveaux programmes importants ne sont pas encore d'actualité, les principaux constructeurs se concentrant sur le support des avions à succès existants et ils privilégient les dérivés pour élargir au maximum les marchés. Les prochaines compétitions importantes se gagneront sur la technologie et les prix.

Pour le taxiage électrique, une solution améliorée et moins chère est en étude. La coopération avec Honeywell s'est arrêtée du fait du manque d'intérêt actuel des clients à cause du pétrole moins cher et de la masse trop élevée de la solution initiale.

3- Programmes existants :

- 500 trains déjà livrés pour les différentes versions du Boeing 787.
- A321 bon succès de la version 97 t. Une augmentation de masse jusqu'à 100 t est prévue. Ce succès pourrait pousser Boeing à faire un pas complémentaire car sa version B737-10 n'est pas suffisante pour faire face.
- A330 Version 250 t.
- Rafale : la ré-industrialisation est lancée, cadence 1 à 2.
- A400M : cadence 2 stable.
- Bombardier : Safran Landing Systems est présent sur les bizjets. La nouvelle version Global 7000 a commencé ses essais en vol avec deux avions.
- La Division équipement a des activités sur l'Airbus 350-1000 et sur l'hélicoptère H160 (remplaçant du Dauphin).
- Embraer : Avion de transport militaire KC390 en essais en vol, avec roues et freins et équipements Safran Landing Systems.

.../...

- ATR : remise en compétition sur le train avant seulement. Concurrent Héroux Devtek.
- Freins carbone :
Le Sepcarb 4 termine ses essais pour une mise en service en 2017.
Sur le plan de la compétition, on peut noter qu'Honeywell a pratiquement décroché.

4- Quelques nouveaux programmes en gestation :

- Hélicoptère lourd X6 (gamme Super Puma), Airbus hélicoptères: Compétition en cours
- Avion gros porteur Sino-russe : Compétition en cours
- Flacon 5X : train Héroux-Devtek. L'avion sera motorisé avec le moteur Silvercrest. Ce moteur a aussi été vendu à Cessna pour son nouvel avion Citation Hemisphere.
- ATR Il n'y a pas de décision pour un nouvel avion de 100 pax. Airbus n'en veut pas et Leonardo n'a pas décidé.

5- Technologie :

- Titane : Nouvelle source d'approvisionnement américaine - japonaise moins chère de l'ordre de 30%. Pour Boeing l'approvisionnement se fait toujours en Russie chez VSMPO sur contrat Boeing.
- Composite : Problème de coût.
- Robots : Achat au Mexique pour mesures tridimensionnelles. D'autres sont envisagés pour la peinture.
- Système informatique SAP : installé sur tous les sites hors MRO

6- Questions liées à l'environnement dans le monde :

- La nouvelle politique américaine n'a pas d'effet sur les activités de l'usine Mexicaine de Querétaro. La production est essentiellement pour Airbus. Mais dans les activités MRO, le contrat avec South West Airline se passe bien.
- Brexit : Il ne devrait pas y avoir de conséquences significatives. Sur le plan économique il faut noter la baisse de la livre. On note néanmoins un effet sur le recrutement d'ingénieurs à Gloucester. On embauchait surtout des ingénieurs étrangers devant la pénurie d'ingénieurs anglais. Les candidats étrangers ne veulent plus s'installer en Angleterre.

7- Partage vie professionnelle/vie privée :

Un accord a été signé pour le travail hors site. Il ouvre la possibilité pour un jour par semaine.

Pierre WOERNER